



Numéro 61

## Dans ce numéro

- ✓ Arrivée fibre optique-  
sem@phor-suite et fin p2
- ✓ Assainissement suite et fin p3
- ✓ Chère énergie suite p4
- ✓ Chère énergie suite p5
- ✓ Travaux en ville p5
- ✓ Constructions, l'analyse  
des chiffres officiels p6
- ✓ Informations pratiques p7
- ✓ Agenda p8

## Elections Municipales et Cantonales

Dimanche 9  
et 16 mars

Vous pouvez participer à la tenue d'un bureau de vote ainsi qu'au dépouillement, faites vous connaître rapidement.

Pour tout renseignement à propos des élections, contacter le service de l'Etat civil au  
01 60 59 18 00.

Ce 61<sup>ème</sup> numéro du Tambour de Ville est le dernier du mandat municipal. Un numéro sans éditorial, élections obligent ! C'est en effet les 9 et 16 mars que se dérouleront les élections municipales couplées avec les élections cantonales.

## Nicole Delporte présente ses vœux pour 2008

Le 5 janvier, premier rendez vous de 2008 avec la cérémonie des vœux. Nicole Delporte était entourée de M. Julia, Député, Mme Pais, Conseillère régionale, M. Robinet, Conseiller général, du Conseil municipal et des Maires des communes voisines.

Dans une salle pleine à craquer, Nicole Delporte a présenté ses vœux pour 2008. Elle a remercié chaleureusement élus, services communaux et aussi de l'Etat, de la Région et du Département pour l'aide précieuse apportée tout au long du mandat. La cérémo-

nie avait été précédée par la diffusion du clip réalisé par l'association Bois le Roi Audiovisuel présidée par Marc Girault et qui retraçait les principaux événements 2007 dont la métamorphose de la Place de la Gare.



Le 13 avril 2008

## la Randonnée des Trois Châteaux fera escale à Bois-le-Roi

Organisée par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre (Codérando), avec le concours du Conseil Général et du Comité Départemental du Tourisme de Seine-et-Marne, elle conduira les marcheurs **du Château de Fontainebleau, à celui de Blandy-les-Tours via Vaux-le-Vicomte.**

Cinq stands de départ :

- au Château de Fontainebleau entre 6 h et 7 h pour un parcours de 40 km,
- à la Gare de Fontainebleau-Avon entre 6 h 30 et 7 h 30 pour un parcours de 37 km,
- **à la Mairie de Bois-le-Roi entre 8 h 30 et 9 h 15 pour un parcours de 27 km,**
- sur l'aire de pique-nique de Melun- Bords de Seine de 10 h 30 à 13 h pour un parcours de 17 km,
- au Château de Vaux-le-Vicomte entre 12 h 30 et 15 h 30 pour un parcours de 9 km.

Boissons chaudes, rafraîchissements et viennoiseries proposées par le Conseil Général seront distribuées par les bénévoles du Codérando aux passages de ces points. Un service de cars de retour de Blandy-les-Tours aux différents points de départ sera également assuré par le Comité Départemental du Tourisme.

Vous trouverez une mise à jour permanente de la préparation de cette manifestation sur le site internet [www.coderando77.org](http://www.coderando77.org).

Horaires et distances non définitifs !

**On attend de nombreux Bacots au départ de la Mairie le 13 avril 2008.**

## ARRIVÉE DE LA FIBRE OPTIQUE À BOIS LE ROI (suite)

**Comment, quand, pour qui, pour quoi faire**

**Ce que chacun peut en attendre : particulier, entreprise**

**Par Daniel Taccon, Conseiller municipal.**

**Pour bénéficier de services ADSL plus performants qu'actuellement les questions posées à France Télécom :**

Possibilité d'amener la fibre optique aux sous répartiteurs France Télécom ?

Cette prolongation, en diminuant le trajet parcouru en fil de cuivre et donc l'atténuation du signal jusqu'à l'utilisateur permettrait d'avoir des débits plus élevés. Cela suppose deux investissements très peu probables dans les prochaines années pour des raisons de marché insuffisant :

- France Télécom pour la pose de la fibre proprement dite

- Les autres opérateurs pour installer des équipements ADSL (DSLAM) à ce niveau.

Le département ne s'y substituera pas, sa priorité étant d'abord d'équiper les « zones blanches » non desservies en ADSL.

(Actuellement 2500 lignes téléphoniques à Bois le Roi dont 1300 France Telecom)

Quelle solution pour un débit plus important en cas de besoin ?

Pour un usage professionnel, France Telecom propose un service de 2 Mbits symétriques garantis et permanents grâce à des techniques spécifiques (HDSL/SDSL). Ce service est facturé 375€/ mois. Cette solution est accessible dès maintenant et pourrait, dans certains cas suppléer l'absence de fibre optique dans la ZA de Bois le Roi.

Le débit effectif actuel sur la plupart des lignes ne l'au-

A quand la télévision numérique par internet à Bois le Roi ?

torise pas.

France Télécom (Orange) va mettre en place une technologie qui permettra de pallier ce manque de débit dans 50% environ des cas, pour celles des lignes dont l'atténuation de signal ne dépasse pas 40 db. On peut avoir l'information sur sa propre ligne en testant gratuitement son éligibilité sur le site

<http://www.comparatifadsl.net>

Exemple

### Caractéristiques de votre ligne ADSL

- Numéro de téléphone : **01606960XX**

- Code NRA : **CHA77**

- NRA (commutateur local) : **CHARTRETTES**

- Distance vous séparant du central : **2497 m** (détails)

- Taux d'atténuation : **35.68 dB**

- Débit ADSL (estimation) : **Indisponible**

- Débit ADSL2+ (estimation, si disponible) : **Indisponible**

- Nombre de lignes téléphoniques : **4 000**

- Type de DSLAM : **ECI**

Il reste à confirmer que d'autres opérateurs offrent bientôt la même possibilité.

### SYNTHÈSE DES OFFRES ATTENDUES À COURT TERME :

	Offre/Solution	Délais	Coût	Performance
<b>Particuliers</b>				
Internet haut débit	WiMax	Début 2008	Installation antenne 600€ subventionnée par Sem@for 77 et le Conseil Général en cas de non éligibilité ADSL. Abonnement du même ordre que les tarifs standards ADSL.	de 512 Kbits à 2 Mbits
Dégroupage total opérateurs	ADSL opérateurs du marché (Orange, Free...)	Techniquement Juin 2008, ensuite selon la réactivité des opérateurs alternatifs	Tarifs concurrentiels du marché	512Kbits/s à 1 Mbits/s selon distance Utilisateur/NRA
Télévision Numérique internet	ADSL opérateurs du marché (Orange, Free...)	Juin 2008	Tarifs concurrentiels du marché	Possible ou non selon distance Utilisateur/NRA : Environ 50% des abonnés éligibles
<b>Entreprises</b>				
Haut débit	WiMax	Début 2008	Installation antenne 600€ subventionnée par Sem@for 77 et le Conseil Général en cas de non éligibilité ADSL. Abonnement du même ordre que les tarifs standards ADSL.	de 2 à 10 Mbits
Haut débit	Ligne ADSL optimisé France Télécom	Disponible	375€/mois	=2Mbits/s Symétrique (E/S)
Très haut débit	FTTH Fibre optique jusqu'à l'utilisateur	Effectif en juin 2008 pour différents sites publics, puis extensible aux entreprises voire aux particuliers dans le cadre d'un éventuel projet spécifique	?	Jusqu'à 100Mbits/s

## **Autres options techniques envisageables pour disposer de débits accrus ou de services étendus**

### **En ce qui concerne les particuliers, peu de possibilités réalistes à échéances connues :**

#### **- CPL : Courant Porteur de ligne**

Cette solution ne semble pas retenue pour Bois le Roi :

- il faut alimenter en fibre optique tous les transformateurs Basse tension ce qui conduit à d'importants travaux de voirie
- le débit standard par ce canal est de 512 Kbits/s à 10 Mbits, avec des offres symétriques (canaux ascendants et descendants équivalents)
- cette technologie n'est pas concurrentielle en cas de réseau ADSL performant existant

#### **- WIMAX : Diffusion Hertzienne avec antenne de réception**

Cette solution permettra effectivement à partir de début 2008 des débits importants jusqu'à 10 Mbits/s. C'est une réponse pour les besoins, en particulier professionnels de ce niveau de débit

**mais la télévision n'est par contre pas desservie par ce moyen.**

#### **- FTTH : Fibre Optique à domicile**

Pour atteindre des niveaux de débit plus importants (>10 Méga) pour les particuliers comme pour les entreprises, il faudrait donc exploiter plus directement l'arrivée de la fibre optique en l'amenant à chaque abonné : c'est la solution FTTH, optimale en débit possible mais très coûteuse en investissements de passage de la fibre du fait des travaux de génie civil (de l'ordre de 2500 euros la prise, pour l'instant). Ce déploiement peut-être optimisé au gré de travaux d'enfouissement ou d'aménagements de voirie avec pose simultanée de fourreaux à vocation télécom.

## **A PROPOS D'ASSAINISSEMENT (suite)**

*Par François Seuillot, Premier Maire Adjoint*

### **Assainissement non collectif**

Les résidences qui ne sont pas reliées à l'égout sont assujetties, de par la Loi, au SPANC (Service Public de l'Assainissement Non Collectif). Ce service ressortit à l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale « Pays de Seine ». Au même titre que les véhicules routiers subissent régulièrement un contrôle technique pour des raisons de sécurité, les installations d'assainissement individuel seront contrôlées régulièrement pour des raisons sanitaires, de santé publique et de qualité des eaux rejetées dans la nature. Plusieurs dizaines de maisons sont concernées : environ 10%. Certaines pourraient être, à terme, reliées à l'égout.

En ce sens, une étude de faisabilité est prévue qui tentera de définir dans quelles conditions et à quelles échéances pourraient se réaliser les extensions de réseaux.

Pour l'heure, l'avenue Leclerc, la rue de la Source et une partie occidentale du chemin de Barbeau vont être l'objet des prochains travaux, les études sont lancées.

### **Tout à l'égout**

Ce terme ancien est encore couramment utilisé pour indiquer que les eaux usées et les eaux pluviales sont envoyées à l'égout.

Il est inapproprié car il laisse supposer qu'on peut y mettre tout ce qui gêne (\*). C'était l'époque où un seul réseau était installé et où tout allait directement à la rivière ou à la mer (c'est d'ailleurs encore souvent le cas). De nos jours, les lois sanitaires n'autorisent plus ce genre de situations. Les stations d'épurations qui traitent ce que leur envoient les égouts ne peuvent pas se permettre de recevoir tout et n'importe quoi. Il importe donc de ne leur envoyer que ce qui mérite d'être traité. Ainsi, les eaux de pluie doivent être infiltrées sur place dans la mesure où le terrain le permet. Les eaux de ruissellement des chaussées doivent être collectées et décan-tées avant rejet dans le milieu naturel.

(\*) Il est rappelé qu'une station d'épuration fonctionne sur le principe de la fosse septique : c'est, entre autres, un traitement biologique qui est mis en œuvre. Il est donc très important de ne pas lui envoyer de solvants, peintures, huiles ou autres produits chimiques qui perturbent le fonctionnement ou colmatent les canalisations (les broyeurs d'éviers sont interdits). Ces produits doivent être menés à la déchetterie. Merci de votre compréhension.

**CHERE ENERGIE (suite)***Par Claude Alemany, Conseiller municipal***L'énergie photovoltaïque**

**D**e toutes les énergies renouvelables, l'énergie solaire est certainement la plus connue du grand public et la plus prometteuse potentiellement parlant.

Elle est tout à la fois abondante, propre et inépuisable.

D'un principe de fonctionnement simple, elle concentre sur elle des investissements massifs, tant au niveau production que recherche fondamentale ; ce qui indique qu'elle est bien la source énergétique privilégiée pour remplacer une part importante de notre consommation de pétrole dans un avenir relativement proche.

Abondante, elle l'est dans des proportions phénoménales. Qu'on en juge ! Si nous étions en mesure de convertir en électricité toute l'énergie solaire reçue à la surface de la terre en une heure, nous pourrions couvrir les besoins énergétiques de l'humanité pour une année. Malheureusement, des phénomènes physiques et des rendements de conversion faibles gaspillent cette profusion d'énergie, ce qui rend jusqu'à ce jour le prix du kWh solaire non compétitif vis à vis du kWh issu des énergies fossiles. Cependant, la générosité de la nature compense notre déficience technologique actuelle. D'aucun prédisent un différentiel nul d'ici quelques années.

Le photovoltaïque (PV) est effectivement une énergie propre, même si elle ne l'est pas à 100%. En effet, il y a lieu d'intégrer dans le bilan écologique global, les produits chimiques et l'énergie utilisés lors de la fabrication des cellules solaires au silicium, des panneaux eux-mêmes, des composants électroniques des systèmes de contrôle et de transformation (onduleur), et des batteries de stockage. Au final le bilan est quand même très positif. A titre d'exemple, le retour sur investissement énergétique du panneau seul est de 3 à 4 ans. Ce qui est bon au regard d'une durée de vie minimum garantie de 20 ans à plein rendement (solde positif de 80%). De nouveaux procédés de fabrication des cellules pourraient abaisser ce retour sur investissement énergétique à 2 ans et accroître

la durée de vie des panneaux à plus de 30 ans !

L'avantage du solaire tient au fait qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter d'une baisse de production du générateur primaire (le soleil) pour les quelques milliards d'année à venir.

Le monde des affaires l'a compris et le marché de l'électricité solaire est en pleine croissance. Après une progression de l'énergie produite à partir de panneaux solaires de 40% par an depuis 2002, celle-ci devrait continuer de croître d'environ 35% par an pour dépasser les 66400 Gigawattheures (GWh) en 2020. Cette croissante forte et rapide entraîne une pénurie de silicium également utilisé pour les composants électroniques. En seulement 18 mois, le prix du silicium brut en lingot est passé de 30 à 300 € le kg en raison de capacités de production limitées.

En juillet dernier, plusieurs sociétés telles Aérowatt, EDF Energies Nouvelles et Séchilienne-Sidec ont été obligées de sécuriser leurs approvisionnements en panneaux, en signant des contrats de fourniture avec les industriels du secteur.

Dans ce contexte, l'ouverture en 2008 et en France, de la première usine au monde de fabrication de silicium 100% dédié aux panneaux solaires (SILPRO), apportera une bouffée d'oxygène.

Située à Saint Auban à coté de Digne les bains (Alpes de Haute-Provence), ses 10000t/an à l'horizon 2010 devraient contribuer à ramener un peu de calme sur les prix. D'autres fabricants actuels de silicium annoncent eux aussi, des accroissements de capacité du même ordre au même terme. La baisse des prix des panneaux devrait donc être supérieure aux - 5%/an constatés depuis quelques années.

Ces baisses de prix drastiques attendues viendront du fait que le silicium utilisé pour fabriquer les cellules ne sera plus celui de l'origine des temps.

Historiquement, une industrie du silicium ultra pur existait pour fabriquer des composants électroniques toujours plus performants (nous voyons au quotidien la progression phénoménale de

la technologie dans notre vie). Très naturellement, le secteur photovoltaïque utilisa ce silicium pur, seul disponible sur le marché. Cependant, si les composants pouvaient se satisfaire de galettes de 150 mm nues à \$100-150 du fait d'une valeur marchande des puces diffusées de \$2000 - \$3000, ceci était inacceptable pour produire des cellules PV qui n'étaient en fait qu'une grande jonction PN.

Il fallut donc reconsidérer les processus, les moyens de production, les volumes proposés pour abaisser les coûts.

Dans le même temps, les pouvoirs publics français, sous la pression des désordres climatiques prévus, prenaient la mesure du problème et mettaient en place une politique alléchante et unique dans le monde, de crédits d'impôts cumulables avec les aides régionales à l'installation.

Il était temps que la France se mette en ordre de marche. Notre pays accuse encore aujourd'hui un retard criant en terme de panneaux installés et KWh produits. Lorsque l'Allemagne produisait déjà 3063MW en 2006, notre pays se traînait avec 32MW.

Grâce à cette politique volontariste, la France compte rattraper rapidement son retard. Elle est d'ailleurs considérée comme le marché le plus prometteur d'Europe depuis la décision en 2006 d'obliger EDF de racheter pendant 20 ans (date de signature du contrat) le Kwh solaire 0.55 € dès lors que les panneaux sont intégrés au bâti.

Plusieurs sociétés se sont constituées telle Apex BP Solar (filiale à 100% de BP) dont le Directeur Général espère un doublement du chiffre d'affaires chaque année entre 2008 et 2012 grâce au marché français (37 M€ en

2006). Elle revendique un tiers du marché du

solaire avec Tenesol (EDF et Total) et Photowatt. Comme ses consœurs, elle vise le marché résidentiel par définition très fragmenté. L'action du moment est donc de couvrir le territoire avec 100 à 150 installateurs certifiés d'ici 2009 pour capter les opportunités d'installations avec raccordement au réseau EDF.

Dans le même temps, des partenariats se nouent dans le bâtiment pour proposer des offres de financement, en partant de l'idée que la centrale photovoltaïque paie son installation, sans que le producteur d'électricité n'ait rien à sortir de sa poche. Nous en sommes déjà au stade de l'identification des sites potentiels grâce aux images satellites. Viendra ensuite la discussion avec les propriétaires pour louer leurs toitures, installer les panneaux et l'onduleur d'injection sur le réseau EDF et gérer la maintenance. Ce faisant, la société espère que le Kwh solaire ne soit pas plus cher que Kwh obtenu par un autre moyen à l'horizon 2015-2020.

Comme nous le voyons, nous ne sommes qu'à l'aube d'une révolution énergétique. La production de masse des panneaux va faire chuter leur coût, induisant une production de masse de Kwh solaires.

L'engouement pour le PV est tel qu'en 2007, et pour la première fois de l'histoire du silicium, les volumes produits pour le PV ont dépassé ceux dédiés aux composants électroniques. La croissance est irrésistible. Les capacités de production tournent à plein régime. La demande a été le double de l'offre. De nouvelles unités sont en construction. La recherche s'active et trouve.

À suivre

5

## TRAVAUX EN VILLE

### Faits, en cours ou à venir...en bref

- **Avenue Gallieni (entre la Place de la Gare et la rue Pasteur)** : en février : début de la réfection du trottoir côté impair et de la chaussée ; ces travaux succèdent à ceux de neutralisation du plomb dans les canalisations d'eau potable.
- **Rue de France** : une réunion avec les riverains a eu lieu le 12 janvier dernier ; le projet d'aménagement (réfection de la chaussée, zone 30, places de stationnement) a été présenté et les remarques recueillies.
- **Avenue Joffre, avenue du 23 août (entrées de ville)** : en février mise en place de rétrécissement à type d'écluse. Ce système, destiné à ralentir la circulation, a été testé par le dispositif provisoire avenue Joffre.
- **Espace culturel** : le permis de construire est obtenu après l'avis favorable de la DDE.
- **Centre de Loisirs** : la construction se poursuit, le ravalement est prévu sous quinzaine.
- **Salles du Clos Saint Pères** : le bâtiment est hors d'eau, hors d'air ; l'aménagement intérieur est en cours. A proximité des plantations seront effectuées en février dans le parc du Clos Saint Pères.

**CONSTRUCTIONS. L'ANALYSE DES CHIFFRES OFFICIELS***Par Jean-Pierre Nivert, Maire Adjoint en charge de l'urbanisme*

Les chiffres des autorisations d'occupation des sols pour l'année 2007 s'établissent ainsi dans toute leur rigueur :

- 58 dossiers déposés, dont 14 pour la construction de maisons individuelles neuves,
- 13 constructions diverses (*garages, constructions publiques ...*) et 24 extensions ou rénovations,
- 7 dossiers sans suite du fait du demandeur,
- 8 autorisations refusées par la commune,
- dont 2 dossiers en cours d'instruction.

**Demandes de permis de construire**

année	maisons	autres	extensions	rénovations	sans suite	refus
2007	14	13	24	0	7	8
2006	11	2	25	6	1	4
2005	14	4	23	9	3	0

Les demandes ayant donné lieu à permis de construire, donc à des projets conséquents et visibles sont en progression par rapport à 2006. Toutefois cette augmentation n'est pas due aux maisons individuelles neuves (+3 unités) mais aux constructions diverses (+11) parmi lesquelles figurent 2 bâtiments publics (Salles du Clos Saint Pères soit réaménagement sans surface nouvelle après démolition de la partie préfabriquée et Espace culturel), 7 garages.

Les demandes d'extensions sont stables et il n'y a pas eu de demande de rénovations en 2007.

On notera le nombre élevé de refus soit 8 et parmi ceux-ci 7 maisons individuelles ce qui témoigne bien de la vigilance des services.

L'impression, que peut avoir le promeneur, d'une forte activité « constructrice » n'est que le fait de la dilution dans le temps des mises en

chantier. Ce que nous observons dans les rues de Bois le Roi, c'est la somme des chantiers ouverts en 2007, de ceux ouverts en 2006 voire avant et toujours en cours, donc la somme des permis de construire attribués sur plusieurs années.

Les déclarations de travaux divers sans permis de construire (DETPEC) (petits ouvrages de toutes natures, clôtures, abris de jardins, piscines etc.) sont en hausse à 129 (+11 par rapport à 2007). L'activité constructrice des Bacots reste sur ce point bien soutenue et témoigne aussi des bonnes habitudes prises par les habitants qui déclarent les créations d'ouverture de fenêtre de toit, de clôture, de petits abris, de porche ... ce qui, malheureusement et depuis longtemps, n'était pas déclaré ... jusqu'à ce que le bien soit vendu.

année	Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA)	Certificat d'Urbanisme	renseignements d'urbanisme	DTEPC
2007	113	24	126	129
2006	131	26	136	118
2005	106	15	100	113

Ces chiffres sont à rapprocher des déclarations d'intentions d'aliéner (DIA). Ces déclarations sont obligatoirement effectuées par les notaires lors de chaque cession de biens immobiliers (maisons, appartements, terrains). En 2007 leur nombre a été de 113 contre 131 en 2006, 106 en 2005 et 93 en 2004. Ce qui tend à confirmer un réel tassement de l'emballlement immobilier en hausse constante depuis 2004. Les mises sur le marché de ces dernières années se traduisent encore en réalisations visibles. L'opération du PORT BAQUIN (avenue Paul Doumer) commence à se voir avec 5 permis de construire délivrés à ce jour (projet total 14 maisons).

Si l'on exclu cette opération exceptionnelle, notre analyse de l'année précédente se vérifie avec une quasi stagnation des mises en chantier de maisons individuelles neuves, voire une baisse significative.

**Suite page 7**

## INFORMATIONS PRATIQUES

### Attention :

**A partir du 7 janvier la collecte des bacs jaunes a lieu l'après midi, merci de sortir vos bacs au plus tard à midi.**

### Les encombrants

Prochaine collecte:

**lundi 21 Avril 2008**

*Le volume est limité à 1m<sup>3</sup> par foyer.*

**Le tri sélectif:** Un doute, un problème ?

Appelez le 0800 133 895

### Déchetterie

#### du Château-en-Brie:

Apport volontaire et gratuit,

Lundi au vendredi de 15h à 18h

Samedi de 10h à 18h

Dimanche de 10h à 13h

01 64 39 81 07

01 60 66 12 92

**Allo Déchets (service d'enlèvement d'encombrants à domicile sur rendez-vous)**

01 64 23 35 54 10€ pour 1m<sup>3</sup>

**Les piles et cartouches usagées**

Conteneur en Mairie (hall d'entrée)

**Problèmes d'égoûts ou**

**d'assainissement** Entreprise

RUAS : 0820 03 02 01

## NOUVEAU A BOIS LE ROI E.P.I SARL

Electricité générale

Informatique à domicile

01 64 87 10 70

06 14 13 55 89

7 jours sur 7, de 8h à 23h.

## BASE DE LOISIRS

Dimanche 3 février, sortie nature dans le cadre de la journée mondiale des zones humides, sortie nature avec l'ANVL, l'ONF et l'UCPA à la Réserve biologique dirigée de La Boissière (gratuit).

Rendez-vous à 9h, parking Base de Loisirs, côté golf

renseignements 01 64 81 33 16

Le Centre équestre de la Base, géré par l'UCPA, vient de voir confirmer son agrément par l'Ecole Française d'Equitation. cet agrément témoigne de la démarche de qualité, du respect des contraintes réglementaires et légales, et aussi de la volonté des dirigeants et de leurs équipes de toujours mieux satisfaire les cavaliers. Bravo!

**Ce tambour est imprimé sur papier 100% recyclé et éco-labellisé**

## Suite de la page 6

Les perspectives pour les années à venir laissent entrevoir une réduction sensible des mises en chantier, confirmant en cela la cause exogène qu'aura constitué depuis 2003 la hausse de l'immobilier. En effet, les certificats d'urbanisme, 24 en 2007 contre 26 en 2006, ainsi que les renseignements d'urbanisme, 126 en 2007 contre 136 en 2006, sont en nette régression. Ces demandes, traditionnellement révélatrices des intentions à l'horizon 12 - 24 mois (surtout les certificats d'urbanisme) confirment la stabilisation de la conjoncture.

Pour conclure, les constructions autorisées résultent encore des conditions exceptionnelles des années passées. Les projets de logements groupés - plus longs à mettre en œuvre - paraissent marquer la fin d'un épisode d'urbanisation fortement stimulée par une pression économique fortement haussière. Il se confirme donc que le Plan Local d'Urbanisme fonctionne bien en maîtrisant la pression extérieure et les effets densificateurs de la Loi SRU malgré la conjoncture environnante.

## RENTREE SCOLAIRE 2008/2009

### Inscription des enfants nés en 2005 et nouveaux habitants

L'inscription se fait en Mairie, auprès du service Enfance

(Danièle Lassaingne, 01 60 59 18 15, enfance@ville-boisleroi.fr)

*Les lundi 18 et mardi 19 février de 9h30 à 12h et 13h30 à 16h,*

*le mercredi 20 février de 14h à 16h,*

*les jeudi 21 et vendredi 22 février de 9h30 à 12h.*

Il convient de vous munir du livret de famille, d'un certificat médical attestant que l'enfant est apte à vivre en collectivité d'une attestation de domicile, de votre avis d'imposition 2006, de vos n°CAF et Sécurité Sociale.

## AU CIMETIERE

### la reprise des concessions perpétuelles abandonnées

Le Conseil municipal du 10 octobre 2007 a voté à l'unanimité la reprise par la Commune des concessions perpétuelles laissées à l'abandon. Qu'en est-il ?

Il s'agit de l'aboutissement d'un long et méticuleux travail du service de l'Etat civil (3 ans et 3 mois de procédure) qui a aboutit au constat de 150 concessions perpétuelles abandonnées. Cependant, une quarantaine de concessions dans ce cas mais patrimoniales (artistes, maires, curés, donateurs, morts pour la France) demeureront entretenues par la Commune. Les restes des personnes inhumées dans les concessions abandonnées non patrimoniales seront transférés dans un osuaire. Les places peuvent alors accueillir de nouvelles inhumations.

Le cimetière de Bois le Roi regroupe 704 concessions perpétuelles actuellement entretenues, 5 cavurnes et 24 gravures dans le jardin du souvenir.

*Le Conseil municipal du 9 janvier dernier a voté à l'unanimité la demande de subventions d'Etat pour les travaux de reprise des concessions perpétuelles abandonnées ainsi que des travaux de réfection des toilettes du cimetière.*

## LE CARNET (Transcription des actes d'état civil de Bois le Roi)

### NAISSANCES—Nos SOUHAITS DE BIENVENUE

Erratum :

Anatole MALAVERGNE né le 14/11/2007

Théo BASTIEN né le 11/12/2007

Alexandre DUPUIS né le 14/12/2007

Yona HECHT né le 30/12/2007

### DÉCÈS—NOUS ADRESSONS UN MESSAGE DE SYMPATHIE AUX FAMILLES

Wladimir Wamba MAGEOT le 18/12/2007 à l'âge de 33 ans

Jean-Charles AYLLON le 25/12/2007 à l'âge de 50 ans

Jacques André EVRAT le 27/12/2007 à l'âge de 91 ans

